

Faits divers/Justice

Myriam Quéré : « A nous de choisir la justice que nous voulons pour demain »

Les avocats du Barreau d'Annecy manifesteront devant le Palais jeudi 15 février comme dans d'autres barreaux de France. Inquiets et prêts à tout pour défendre les justiciables face à une réforme qui pose question.

ANNECY

Jeudi 15 février, Myriam Quéré sera devant le Palais de Justice, entourée des avocats du Barreau d'Annecy. Mme le Bâtonnier a des raisons d'être inquiète. Ce n'est pas à elle qu'elle pense en mobilisant les troupes mais à l'avenir vers lequel la dernière réforme dite "de carte judiciaire" tend à faire tomber un à un les principes fondamentaux du droit. « il n'est écrit nulle part dans les principes du droit la notion de justice marchande. Pourtant en réduisant les moyens de la justice à moins que rien, en la gérant comme une entreprise, on en oublie l'humain, on crée un système à deux vitesses et ça, ce n'est pas acceptable ».

Cette réforme, c'est celle qu'engage le ministère de la Justice depuis quelques mois déjà. Elle vise via cinq rapports, à faire des "économies d'échelle" en retirant les

compétences de plein exercice aux tribunaux, notamment en fermant deux sur trois dans le département, et trois cours d'appel sur quatre dans la région. « Concrètement, il y aurait deux traitements différents des problèmes des gens. Par exemple, un tribunal départemental à Annecy et une cour d'appel à Lyon pour les litiges "importants" d'un côté, et de l'autre des chambres d'appel détachées et tribunaux de proximité pour des litiges dont les montants en jeu n'excéderont pas un certain seuil. »

Schématiquement, ces rapports visent à tout démonter pour "alléger" les tribunaux, en charges, mais aussi en moyens humains. A la veille de la protestation, aucune étude sur l'impact ou le coût de la réforme n'a encore été engagée. Mme le Bâtonnier, elle, veille. « Nous sommes à la croisée des chemins, c'est à nous de choisir la justice que nous voulons pour demain ».



LAURA CAMPISANO

Mme le Bâtonnier sera devant le palais le 15 février pour maintenir une justice équitable pour tous.

La justice en passe de devenir une machine ?

A l'ère du tout numérique, on peut s'interroger sur l'opportunité pour le justiciable de saisir la justice via un formulaire numérique, d'avoir accès à son dossier par login et mot de passe, de gérer son affaire comme il gère ses déclarations de revenus et d'être finalement face à une robotisation du système judiciaire. La question n'est pas posée en termes futuristes comme dans un film de science-fiction. Elle fait partie des thèmes de la réforme engagée. L'homme au service de la machine ou vice et versa ?